

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 54 (1981)

Heft: 9

Artikel: La renaissance de nos cités - une chance à saisir

Autor: Béguin, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La renaissance de nos cités — une chance à saisir

Ce n'est un secret pour personne que nos villes se débattent dans des problèmes difficiles, se dépensant sans compter pour améliorer leur organisation, et cependant ne réussissant pas à conserver leur population. Cette sorte d'essoufflement a quelques traits communs avec celui qu'a vécu à une autre époque le haut Moyen Age se terminant par la Renaissance. En choisissant ce titre, le Conseil de l'Europe a suscité une comparaison que je me propose d'illustrer à grands traits. Cet exercice n'a d'autre valeur que suggestive et analogique, mais peut nous éclairer sur l'attitude à adopter face à nos problèmes sociaux, lesquels se matérialisent entre autres dans l'aménagement de notre territoire.

Les villes dans le pays

Physiquement et culturellement parlant, les villes sont les nœuds d'un réseau qui couvre l'ensemble du pays. De la structure de ces nœuds dépend le fonctionnement de ce vaste système de relations composé de routes, de conduites diverses, de vecteurs de toutes sortes et aussi de courants d'idées et d'affectivité.

L'analyse systématique a beaucoup aidé à comprendre la nature de cet organisme qui, bien que créé de toutes pièces, fonctionne selon des lois d'auto-régulation dont on a parfois trouvé des copies dans le fonctionnement des milieux naturels. Ces lois sont cependant encore mal connues, ce qui oblige les gestionnaires des villes au pilotage à vue de leur machine, parfois même au pilotage aveugle avec l'aide d'instruments de bord rudimentaires et imprécis. Certaines réactions imprévues déroutent les pilotes même les plus consciencieux: augmentation de la délinquance dans les grands ensembles locatifs, alors qu'on a voulu donner à chacun un logement décent; dévitalisation des centres villes, alors qu'on a voulu les rénover; accroissement du trafic pendulaire suite à l'élargissement des voies d'accès alors qu'on a voulu accroître la fluidité du trafic, etc. ... Un jour, on s'apercevra peut-être que la construction de bureaux dans les cœurs des cités a conduit à l'extinction de la loutre dans nos lacs et nos rivières par un enchaînement d'événements non programmés.

La problématique des villes nous intéresse donc d'un point de vue très global.

Renaissance I et Renaissance II?

On a parlé, à propos de la Renaissance, d'un réveil après un long sommeil¹, ou

d'un printemps après un long hiver. Cette époque est née par réaction à la rigidité du Moyen Age. Ce Moyen Age très structuré et réglé apparaissait aux yeux des contemporains de la Renaissance comme une parenthèse culturelle entre la fin de l'époque romaine et leur temps.

Au Moyen Age, l'Eglise et l'Etat se partageaient le pouvoir et pourvoyaient aux besoins matériels et surtout spirituels de la population. Une vision du monde hiératique et hiérarchisée se reflétait dans un art religieux statique. La religion était la clef de voûte du système de valeurs officiel. Elle prônait le détachement, le célibat, la pauvreté. Elle expliquait l'ordre social par des développements métaphysiques compliqués. En son nom, on partait à la guerre; en son nom, on faisait du commerce; en son nom, on brûlait les hérétiques.

Cette période était, par ailleurs, économiquement florissante. L'Europe des banques et des comptoirs commerciaux s'est organisée. Les corporations professionnelles ont pris une grande importance dans la vie économique. Ce bien-être matériel a été sans aucun doute une condition favorable à l'éclosion de la Renaissance des arts et de la pensée qui, vue sous cet angle, apparaît comme un luxe qu'a pu s'offrir une société fortunée. Il est aussi un des traits de ressemblance principaux entre le haut Moyen Age et notre époque.

Risquons quelques autres parallélismes: Notre organisation sociale est aussi structurée autour de deux pôles. L'Economie — matérialisée par les banques et les entreprises multinationales — et l'Etat — au sens de toute la structure politique — ont mis au point notre Credo et organisent notre vie quotidienne. La clef de voûte de notre système de pensée est l'argent, dont une des valeurs-refuge est la valeur immobilière. C'est presque un pléonasme de dire qu'à l'immobilier s'associe un immobilisme culturel presque inéluctable. L'accession à la fortune représente un objectif social clé, comme au Moyen Age l'accession au paradis. Au lieu de faire vœu de chasteté, on fait vœu de rentabilité. Dans les deux cas, la doctrine s'est avérée efficace. L'énorme effort social exigé de la population a conduit au bien-être matériel, d'ailleurs mieux réparti aujourd'hui qu'au Moyen Age. Les villes ont été les foyers du renouveau lors de la première Renaissance. Par rapport aux campagnes vivant petitement et maigrement, rivées à leurs terres, les villes avaient l'avantage

d'être des places d'échange. On y rencontrait des négociants et des banquiers, que leurs voyages d'affaires amenaient en contact avec d'autres cultures et d'autres mentalités. Le rayonnement culturel et commercial des cités de la Renaissance s'est prolongé dans un rayonnement politique. Le pouvoir se régionalise; on ne parle plus de l'Etat italien mais des Etats italiens, dont chacun s'enorgueillit d'un fleuron: Florence, Venise, Ferrare...

En Europe aujourd'hui, on assiste à une évolution similaire. Pensons seulement à la poussée des mouvements régionalistes, dont un bon exemple, en Suisse, est la création du canton du Jura.

Nos cités ont conservé ce rôle de plaque tournante commerciale, parfois de centre névralgique à l'échelle mondiale. La densité des échanges sociaux y est aussi fonction de la densité de la force économique.

Mais quelque chose manque à nos cités: ce souffle puissant, cet humanisme redécouvert et retravaillé qui fait de la Renaissance cette étape dans l'évolution de la pensée. Pourtant notre configuration socio-économique se prêterait bien à une seconde Renaissance. La thèse que je vous suggère, c'est de chercher la solution de nos problèmes d'aménagement du territoire, urbain en particulier, pas seulement dans la multiplication d'instruments législatifs toujours plus élaborés, qui risquent toujours d'échouer devant une réalité trop insaisissable, mais surtout dans un changement de perspective susceptible de nous guider dans les choix décisifs que nous avons à prendre.

La dimension humaine

La dimension humaine a été une révélation pour les contemporains de la Renaissance. Ressortie des tiroirs de la littérature romaine, et surtout grecque, elle a rendu aux arts comme à la vie sociale leur volume. Dans l'art pictural elle s'exprime par des corps élégants en mouvement dans un espace à trois dimensions (par opposition à la façon enluminure du Moyen Age). Dans l'architecture, on est ébloui par la redécouverte de la perspective qui prend toute sa signification quand l'homme se déplace dans des allées ornementales ou des couloirs de palais.

De même, la vie sociale — des milieux favorisés — s'est trouvée fécondée par cette nouvelle dimension. On prend

¹ 300-1300 ap. J.-C. = 10 siècles.

conscience de la richesse de la vie de famille; on est sensible à l'amitié et à l'amour; on cultive sa personnalité, entre autres en entretenant des artistes. Ce n'est plus Dieu, mais l'homme qui est le créateur du cadre de vie et de l'organisation sociale.

Depuis quelques temps on assiste, dans nos pays industrialisés, à des revendications qui portent le même titre: dimension plus humaine; plus de vie sociale; développement de l'individu et des petites communautés; libre organisation du cadre de vie. Ces revendications se font entendre surtout dans les grandes villes, où elles prennent parfois un tour vindicatif. Certes, la dégradation de la qualité de vie dans ces villes a été plus marquée qu'ailleurs, mais ce n'est pas la seule raison de cette concentration de résistance: comme du temps de la Renaissance, nos villes sont des «bouillons de culture» d'où naissent les nouvelles formes de vie et de pensée.

L'incapacité de nos cités d'offrir à leur population un milieu correspondant à ses nouvelles exigences me paraît avoir pour origine la non-volonté de leurs autorités d'accepter, voire de promouvoir le changement, par crainte assurément de manœuvrer un mauvais levier dans cette machinerie trop complexe.

Le noyau dur et la plage de risque
J'appellerai «noyau dur» l'ensemble des domaines où les autorités sont

d'avis qu'un ordre strict doit régner dans l'intérêt public, et «plage de risque» les domaines où l'on pourrait tolérer des exceptions à la règle sans mettre en jeu la sécurité de l'Etat ou l'intégrité des citoyens. Ainsi, par exemple, la circulation à droite sur les routes fait-elle partie du noyau dur et le port du monokini dans les piscines de Berne fait-il partie de la plage de risque. La limite entre ces deux ensembles est affaire d'interprétation des lois. En droit, d'ailleurs, on connaît bien cette frange d'interprétation qui permet de suivre l'évolution des mentalités: la jurisprudence. L'usage de cette liberté d'interprétation est délicate. Elle demande de mettre en balance, d'une part le risque de créer un précédent qui sème le désordre, d'autre part le risque de provoquer des suppressions sociales, dont on ne s'étonnera pas qu'elles se résolvent parfois dramatiquement; mais surtout le risque plus sournois de stériliser l'évolution de la pensée en lui refusant ses champs d'expérimentation, comme on couperait ses crédits à un institut de recherche.

Ne serait-il pas judicieux, pour sortir des cercles vicieux qui paralysent nos villes, de laisser plus de place à une jurisprudence «quotidienne» qui exploiterait une plage de risque qu'il faudrait peut-être redéfinir? Si des habitants de Delft, aux Pays-Bas, n'avaient pas un jour, il y a plus de dix ans, entravé la rue qui

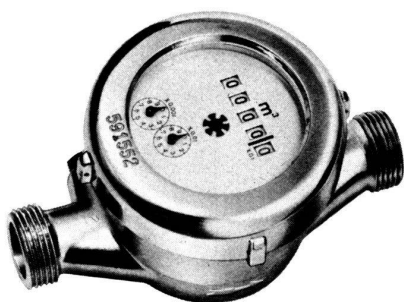
passait devant leur porte en y posant des bacs de fleurs, et si les autorités n'avaient pas réagi avec complaisance à cette action perturbatrice, croyez-vous que nous aurions aujourd'hui ces quelques rues piétonnes dans nos villes suisses? J'en doute.

La conclusion de mon propos n'est pas facile à tirer. D'une part, notre législation nous protège des excès de la spéculation foncière qui, sans elle, ferait voler nos villes en éclats, mais elle resserre en même temps l'espace de liberté des individus au point de les immobiliser dans le statu quo. La deuxième Renaissance, qui a déjà commencé dans nos cités, privilégiera, je l'espère, la dimension humaine et la vie sociale. Elle devrait du même coup nous apporter ce calme intérieur qui nous manque aujourd'hui, calme sans lequel je ne vois vraiment pas comment nous réussirons à maîtriser l'envahissement de notre territoire par des routes de tous gabarits et des résidences de toutes saisons.

Daniel Béguin

Ingénieur du génie rural EPFL/SIA,
collaborateur de l'Office fédéral
de l'aménagement du territoire

Compteurs GWF de Lucerne pour répartir les frais de chauffage et épargner de l'énergie



Compteurs d'eau chaude ETRM
carter du mécanisme sous vide
d'air, donc pas d'entartrage pour
le mesurage de la consommation
d'eau chaude



Compteurs de chaleur SVM
électroniques
Alimentation en courant par
batterie ou du réseau pour
raccordement aux compteurs
d'eau surchauffée



Compteurs à mazout HZ 4
montage dans les brûleurs de
toutes marques entre la pompe à
huile et l'injecteur
plage de mesure de 1 à 50 l/h
exactitude $\pm 1\%$

GWF

Fabrique de compteurs à gaz et à eau SA
Lucerne
Atelier de Lausanne
4, rue de l'Ancienne Douane, 1000 Lausanne
Téléphone 021-23 90 70